



Appel des congressistes retraités de la CGT de Seine-Maritime.

Pour nous retraités, comme pour les salariés, cela ne peut plus durer.

Ce gouvernement, comme le précédent, est plus à l'écoute du patronat, des actionnaires que des retraités. Notre pouvoir d'achat ne cesse de régresser. Cela fait maintenant 2 ans et demi que nos pensions sont bloquées et plus de 6 ans pour les régimes complémentaires.

D'année en année, les réformes Balladur, Juppé et Fillon sont aggravées par les différents gouvernements.

Des mesures qui font mal par l'allongement de la durée de cotisation de 37,5 années à 42 années pour bénéficier d'une retraite à taux plein; par le salaire moyen de référence calculé sur les 25 meilleures années et non sur les 10 meilleures années pour le régime général; par la revalorisation des pensions faite à partir de l'évolution des prix et non plus à partir de l'évolution générale des salaires.

Le pouvoir d'achat est amputé par le poids des mesures fiscales comme la suppression de la ½ part fiscale aux parents isolés ou aux veufs et veuves ayant eu 1 enfant, l'imposition de la majoration de 10% pour les retraités ayant eu 3 enfants, par l'instauration de la CASA de 0,3%... Tout ceci a rendu imposables des retraités qui ne l'étaient pas et a fait franchir à certains le paiement de la redevance TV et les impôts locaux qui suppriment des aides diverses.

L'accord scélérat sur les régimes complémentaires ARCCO et AGIRC signées par la CFDT, CFTC, CFE-CGC, MEDEF, recule d'un an le départ en retraite et diminue les pensions. Le MEDEF a obtenu que les pensions du régime complémentaire soient revalorisées un point de moins que l'inflation et bloquées pour plusieurs années. Pourtant l'argent existe: les profits des grands groupes industriels côtés en bourse, ne cessent d'augmenter et leur imposition est de plus en plus faible!

La diminution du pouvoir d'achat porte l'exigence d'une revalorisation urgente de l'ensemble des pensions. Le niveau de vie des retraités est également atteint par l'insuffisance de la prise en charge de l'aide à l'autonomie et le recul des services publics.

Les délégués réunis en congrès de l'USR CGT de Seine-Maritime les 3 & 4 novembre 2015, appellent les retraités à démontrer leur colère suite à la revalorisation indigne de leur pension de 0,1%. Ils les appellent à se mobiliser le 24 novembre 2015 sous des formes d'action appropriées à définir collectivement.

Les congressistes exigent:

- la fin du gel des pensions et l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités avec indexation des pensions sur l'évolution des salaires et un minimum de retraite équivalent au SMIC revendiqué par la CGT
- la mise en œuvre rapidement de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale
- le développement et le renforcement des Services Publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.

St Etienne-du-Rouvray le 4 novembre 2015